



Le 4 juin 2026

CONVOCATION

Le Conseil Municipal de Saint Mars La Réorthe se réunira le :

**Mercredi 10 juin
à 20:00 heures à la Mairie**

ORDRE DU JOUR

- Comité des loisirs – Subvention exceptionnelle
- Taxe d'aménagement
- Désignation de représentants au Conseil Local Maine et Sèvre – Vendée Eau
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Orientations en matière de formation des élus
- Programme annuel de rénovation éclairage public 2026 - SYDEV

Le Maire
Patrice BERTRAND